

# GAZETTE DES CAMPAGNES

JOURNAL DU CULTIVATEUR ET DU COLON PARAISSANT TOUS LES JEUDIS

Rédacteur-Propriétaire :

**FIRMIN H. PROULX.**

L'abonnement peut dater du 1er de chaque mois, ou commencer avec le 1er numéro de l'année. On ne s'abonne pas moins que pour un an. L'avis de discontinuation doit être donné par écrit, au Bureau du sousigné, UN MOIS avant l'expiration de l'année d'abonnement, et les arrérages alors devront avoir été payés ; si non, l'abonnement sera censé continuer, malgré même le refus de la Gazette au Bureau de Poste. Tout ce qui concerne la rédaction et l'administration de ce journal doit être adressé à **FIRMIN H. PROULX, Rédacteur-Propriétaire.**



ANNONCES :

Première insertion ..... 10 centins par ligne  
Deuxième insertion, etc. .... 3 centins par ligne  
Pour annonces à long terme, conditions libérales.

Ceux qui désirent s'adresser tout particulièrement aux cultivateurs pour la vente de terres, instruments d'agriculture, etc., etc., trouveront avantageux d'annoncer dans ce journal.

MM J. B. Rolland & Fils, Libraires à Montréal  
M. J. A. Langlais, libraire à St. Roch de Québec ont bien voulu se charger de l'agence de la "Gazette des Campagnes."

ABONNEMENT : } Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première } ABONNEMENT  
\$1 PAR AN } Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité. } \$1 PAR AN.

## SOMMAIRE.

*Revue de la Semaine* : La passion de l'Eglise traverse ici-bas la voie douloureuse parcourue un jour par son divin Fondateur. — Ordinations à la Basilique Notre-Dame de Québec. — Contributions en faveur du rétablissement du Séminaire de St-Germain de Rimouski ; Sa Grandeur Mgr l'évêque de St-Germain de Rimouski remercie tous ceux qui ont contribué à cette bonne œuvre. — Don généreux en faveur de l'Eglise de St-Roch des Aulnaies. — Rapport général du Commissaire de l'agriculture et des travaux publics de la Province de Québec, pour l'année 1881 ; détails intéressants sur l'industrie laitière. — Le Gouvernement de la Province de Québec recommande l'établissement des cercles agricoles. — Nos compatriotes aux Etats-Unis.

*Causerie Agricole* : Le jardin potager (*Suite*) : Cerfeuil, Céleri. *Sujets divers* : Cercle agricole de Ste-Perpétue, dans le comté de l'Islet ; détails intéressants concernant cette nouvelle paroisse. — Avantages de l'emploi du semoir mécanique.

*Choses et autres* : "Traité sur l'élevage et les maladies des bestiaux," par J.-A. Couture, médecin-vétérinaire. — Production abondante de fourrage.

*Recettes* : Metelas ou sommiers de mousse. — Nettoyage des cha-peaux de feutre.

*A nos abonnés.* — Nous avons commencé il y a 3 semaines, à expédier par la poste des comptes pour abonnement à la *Gazette des Campagnes* ; c'est ce que nous n'avions pas fait depuis la mois de mars 1879. Cette semaine quelques-uns de nos abonnés nous ont reproché de ne pas leur envoyer leur compte d'abonnement chaque année, et avec raison. Cependant on croira que faire près de deux mille comptes n'est pas la besogne de quelques jours seulement, et que la chose nous est difficile quand nous avons à la fois à nous occuper de l'imprimerie et de la rédaction de la *Gazette des Campagnes*. Nous nous proposons de le faire à l'avenir. Quand nous avons expédié des comptes en mars 1879, plusieurs de nos abonnés nous ont demandé du dé-lai, et la plupart de ceux-là ne nous ont pas envoyé ce qu'ils nous avaient promis. Nous avons besoin de ce qui nous est dû et nous entretenons l'espoir que l'on tiendra à honneur de nous payer une dette aussi légitime.

Nous invitons nos abonnés d'avoir à enregistrer leurs lettres contenant de l'argent, pour plus de sûreté. Un reçu sera expédié dans le premier numéro de la *Gazette* publié après la réception de telles lettres d'envoi d'argent.

## REVUE DE LA SEMAINE

*La Passion de l'Eglise.* — L'Eglise est la personification de Jésus-Christ sur la terre, et elle traverse ici-bas la voie douloureuse parcourue un jour par son divin Fondateur.

Le grand drame de la Passion semble se perpétuer pour elle à travers les siècles, avec ses douleurs, et le spectacle de ses hontes et de ses ingratitude.

L'Eglise n'a jamais cessé de répandre ses bienfaits sur le monde ; c'est elle qui l'a renouvelé, qui l'a arraché à la corruption et à la barbarie. Comme ces foules qui suivaient Jésus, haletantes, sur les montagnes de la Judée, les peuples s'attachèrent à l'Eglise pour recueillir ses bienfaits et se nourrir de sa parole. Ce fut l'Eglise qui les éleva, les initia peu à peu aux merveilles de la civilisation chrétienne qui les rendit capables de toutes les vertus et de tous les héroïsmes. Tout ce qu'ils ont eu de bon, tout ce qu'ils ont fait de grand, c'est à l'Eglise qu'ils le doivent.

Et aujourd'hui ! "Pauvre vieille mère du monde moderne renié et battue par son fils," comme s'écriait un jour l'historien Michelet. Les nations qui avaient grandi à l'ombre de l'Eglise, qu'elle avait pour ainsi dire nourries et fortifiées de son lait divin, l'ont oubliée et méconnue ; sa voix, douce et sévère à la fois, leur parle toujours, mais on ne l'écoute plus. Elle, qui ne demande qu'à exercer sur la terre sa mission pacifique et son bienfaisant apostolat, on l'accuse aujourd'hui d'empiéter sur les droits de César et on voudrait l'exclure de cette société qui est son œuvre. De nouveaux Pharisiens amentent contre elle les multitudes et la présentent comme une ennemie qui a pitié en secret à les tyranniser. Et la foule, oublieuse et ingrate, répète le cri des juifs d'il y a dix huit siècles : "Nous ne voulons pas qu'elle règne sur nous."

Et il se trouve des Pilates pour obéir aux caprices de la foule et accomplir ses volontés. Que de fois, n'est-il pas vrai, vous l'avez rencontré dans l'histoire,

le proconsul romain, l'ami et le représentant de César? Pilate n'a rien des haines qui grondent autour de lui, et peut-être les condamne-t-il dans le fond de son cœur. C'est un sceptique, ami de ses aises et qui cherche à vivre en paix avec tout le monde. Cet accusé qu'on amène à son tribunal, il voudrait le sauver, car il sait qu'il est innocent. Mais, au dehors, la populace crie, furieuse et implacable. Pilate a peur; il craint de perdre l'amitié de César et les faveurs de la foule; l'amour du pouvoir et de la popularité étouffent ces sentiments de justice et d'honnêteté qui sont en lui, et il livre Jésus. Puis, après s'être lavé les mains, il retourne à ses affaires, oublieux et indifférent. Le sang du juste a coulé; mais qu'importe? La foule est satisfaite et Pilate restera proconsul.

Mélas! pour combien de politiques l'Eglise n'est-elle pas aujourd'hui cette victime expiatoire, sacrifiée par la peur et l'ambition? Combien, parmi ceux qui la persécutent, rendent un hommage secret à ses vertus et à ses grandeurs. Mais la révolution est là qui fait entendre ses cris impérieux; elle s'impatiente et elle réclame une victime: on lui livre l'Eglise.

Mais, du moins, si les Pilates modernes peuvent flageller et crucifier l'Eglise, il n'est pas en leur pouvoir de la faire mourir. Elle vit, plus grande et plus glorieuse sous les coups dont on l'accable. Chacune de ses épreuves ne fait que grandir pour elle le respect et l'affection de ses enfants. Elle a autour d'elle des légions de fidèles prêts à la servir et à la défendre. C'est là sa suprême consolation et aussi le gage assuré de son triomphe futur.— *Journal de Rome.*

*Ordinations.*—Mgr l'archevêque de Québec a fait les ordinations suivantes à la Basilique Notre Dame de Québec, le 30 avril dernier:

*Prêtres:* M. Charles Octave Gagnon, M. P.-Charles S. Gouin, M. J. Arthur A. Gouin, M. Joseph Valin et M. J.-B. Thiboutot, de Québec.

*Diacre:* M. David Moriarty, du vicariat apostolique du Nebraska.

*Contributions en faveur du rétablissement du Séminaire de St-Germain de Rimouski.*—Nous venons de recevoir une liste imprimée contenant les noms des paroisses qui ont contribué à cette bonne œuvre, avec le montant des souscriptions obtenues.

Sa Grandeur Mgr l'évêque de St-Germain de Rimouski remercie les souscripteurs en ces termes:

" En publiant la liste ci-jointe des contributions en faveur du rétablissement du Séminaire de St Germain de Rimouski, réduit en cendres le 5 avril dernier, c'est pour moi un devoir bien doux d'exprimer, tant en mon propre nom qu'en celui des Directeurs de cette maison, notre plus vive et plus sincère reconnaissance envers tous nos charitables bienfaiteurs. Que le Seigneur daigne suppléer à notre insuffisance, et les récompenser au centuple de leurs abondantes offrandes.

" Nous croyons cependant devoir remercier plus particulièrement:

" 1o. Mgr l'Archevêque de Québec, et NN. SS. les évêques de Trois-Rivières, de St-Hyacinthe et de Sherbrooke, qui ont bien voulu, à l'occasion du Jubilé, recommander chaudement notre œuvre à leurs diocésains, et les Messieurs de leurs administrations qui les ont si bien secondés;

" 2o. M. le Grand-Vicaire Cyrille Légaré, qui s'est donné tant de peine pour remonter nos bibliothèques, et dont le zèle a été couronné de tant de succès, ainsi que tous ceux qui ont répondu à son appel d'une manière si empressée;

" 3o. Les curés, les fabriques et les fidèles des diverses paroisses et missions de notre diocèse, qui se sont imposé tant de sacrifices pour nous venir en aide, comptant pour rien ceux qu'ils avaient déjà faits pour la construction de l'édifice incendié;

" 4o. Le clergé et le peuple des diocèses mentionnés plus haut, ainsi que nos bons amis des autres diocèses, dans toutes les classes de la société, pour leurs dons généreux, et pour les témoignages touchants et multipliés de leur sympathie;

" 5o. Le Comité Catholique du Conseil de l'Instruction Publique, pour le subside qu'il a eu la libéralité de nous voter;

" 6o. Messieurs les rédacteurs et propriétaires de journaux, pour les articles si bienveillants qu'il nous ont consacrés, et leurs chaleureuses invitations à leurs abonnés de nous assister;

" 7o. Les membres du Comité central de secours de Rimouski pour la bonne volonté et l'activité qu'ils ont déployés pour la réussite de ces contributions.

" Au milieu d'une calamité telle que celle qui est venue si inopinément fondre sur nous le 5 avril dernier, c'est une grande consolation et un puissant encouragement de rencontrer tant de cœurs compatissants et bienfaisants. Merci encore une fois à tous, gratitude ineffaçable!

" Rimouski, 1er mars 1882.

" † JEAN, EV. DE ST. G. DE RIMOUSKI. "

Voici la récapitulation des dons qui ont été faits en argent:

Diocèse de St Germain de Rimouski....	\$6976.69
Archidiocèse de Québec.....	5260.76
Diocèse des Trois-Rivières.....	947.25
Diocèse de St Hyacinthe.....	476 50
Diocèse de Montréal.....	460 00
Diocèse de Sherbrooke.....	289.03
Diocèse d'Ottawa.....	146.00
Diocèse de Chicoutimi.....	36.00
Archidiocèse de St Boniface.....	20 00
Etats-Unis d'Amérique.....	140 25
Danemark.....	100.00

Total jusqu'au 1er mars 1882..... \$14,851.48

M. le Grand-Vicaire C.-E. Légaré qui s'était mis à la tête d'une souscription en livres dans le but de remonter les bibliothèques de cette institution, a pu obtenir 983 volumes; les MM. du Séminaire de Rimouski ont en outre reçu dans le même but 849 volumes et 23 cartes, formant en tout 1832 volumes et 23 cartes.

*Don généreux en faveur de l'église de St Roch des Aulnaies.*—On nous informe qu'un cultivateur de St-Roch des Aulnaies, M. William Pelletier, vient de donner au Révd M. E. Dufour la somme de quatre cents piastres destinée à l'achat d'un " Chemin de la Croix " à être placé dans l'église de cette paroisse.

*Rapport général du Commissaire de l'agriculture et des travaux publics de la Province de Québec, pour l'année 1881.*—Nous venons de recevoir avec infiniment

de plaisir cet intéressant rapport qui contient en outre un travail de la plus grande utilité et qui, sous les circonstances actuelles ne peut manquer d'intéresser vivement les cultivateurs; c'est un travail de M. Barré sur l'industrie laitière, fruit de ses observations et de ses recherches dans les pays en grande renommée pour la fabrication du beurre et du fromage. Ce travail mérite d'être lu et approfondi par tous ceux qui ont intérêt à voir cette industrie prospère dans notre Province. Nous aurons occasion de temps à autres d'en publier des extraits.

**Cercles agricoles**—Voici comment l'Hon. M. Chabreau, dans ce même rapport, apprécie l'établissement des cercles agricoles: "Les cercles agricoles qui se forment dans bon nombre de paroisses, promettent de devenir avant peu d'utiles auxiliaires des sociétés d'agriculture. Quoiqu'ils ne fassent point partie de l'organisation agricole telle qu'établie par la loi, ils n'en méritent pas moins bon accueil de la part du Gouvernement, qui ne saurait trop louer le zèle des citoyens éclairés dont l'initiative a présidé à leur formation, et qui stimulent parmi leurs membres l'étude et la discussion des questions qui intéressent le plus les cultivateurs. Rien n'empêche, au reste, que les cercles de paroisse ne deviennent autant de succursales des sociétés d'agriculture de comté. Il serait même fort à désirer que les cultivateurs de chaque paroisse formassent un cercle agricole, dont le principal officier serait le représentant dans le bureau de direction de la société d'agriculture du comté, sur le même principe que le maire d'une municipalité locale la représente dans le conseil de comté."

— *L'Echo des Canadiens* de Manchester, fait un lugubre tableau de la situation des familles canadiennes qui se laissent entraîner par les embaucheurs au service des grands manufacturiers américains:

"Malheureusement pour nous dit-il, ils sont par trop écoutés. Dans plusieurs paroisses, après avoir médité sur les vaines promesses des embaucheurs, des familles qui vivent à l'aise se décident à immigrer aux Etats-Unis. Elles sont remplies d'espoir: elles vont enfin trouver le secret de faire de l'argent, elles sentent déjà les pigeons têtis. Elles arrivent. Leur première pensée se portent vers le Canada.

"Doivent-elles regretter de l'avoir quitté? Elles ne le savent pas encore; mais l'injustice que leur fait l'étranger, la dureté du travail, l'air infecte des manufactures, la liberté ravie; tout contribue à le leur faire regretter amèrement.

"Que n'a-t-on vu de ces pauvres familles indignement arrachées de leurs foyers par la trahison, souffrir misérablement aux Etats-Unis. Les pères de familles se trouvent sous le contrôle des manufacturiers,—qui en font ce qu'il leur semble bon,—et travaillent péniblement pour quelques sous de salaire par jour.

"Incapables de faire vivre seuls leurs familles, ils se voient obligés d'enfermer leurs enfants pendant de longues années, dans les filatures de coton. Là l'air est putréfié, impur; une poussière épaisse voltige incessamment dans cet air corrompu. Les maladies se contractent, on est malade pendant longtemps; le médecin donne ses soins, et la famille enfonce graduellement dans les dettes.

"Que font alors les manufacturiers? Voyant qu'une famille est dans un besoin immédiat, ils lui fourniront ce qu'il lui faut, en le lui chargeant; plus tard, ils retiendront un certain montant sur les gages de leurs employés, de manière à ce qu'ils ne puissent pas changer de lieux. Nous voyons la chose se répéter tous les jours. A Suncok, plus d'une famille a dû passer trois jours sans prendre aucune nourriture.

"Eh bien, ces dupes des embaucheurs, ces victimes d'une injustice criante, devront servir d'exemple aux Canadiens qui vivent heureux au Canada, auraient l'intention de venir se fixer aux Etats Unis.

"Puis-est-il être salutaire et profitable à tous."

Malgré ces avertissements toujours réitérés de la part de nos confrères et compatriotes des Etats-Unis, nous n'en continuerons pas moins à être les tristes spectateurs de la désertion de nos campagnes de la part de nos nationaux qui n'ont aucune raison de préférer le chemin de l'exil à la carrière si noble de cultivateur. Cet engouement est une véritable épidémie dont nous ne pouvons nous expliquer la cause. Il n'y a pas même quinze jours un cultivateur seul avec sa femme, n'ayant pas d'enfant, vendait sa terre \$4,000 pour aller bucher du bois à Montana, laissant sa femme seule dans sa paroisse natale, et cela, disait-il, pour aller gagner de l'argent. Nous pourrions citer de nombreux exemples de ce genre. Ils nous reviendront sans doute ces cultivateurs, mais avec une santé délabrée; ils ne pourront alors poursuivre leurs travaux de culture, et leurs économies ne serviront qu'à payer les soins des médecins, avec la perspective de ne vivre que peu d'années. Ils seront enlevés à leur famille encore jeunes, et cela parce qu'ils ont voulu faire de l'argent à l'étranger.

## CAUSERIE AGRICOLE

### LE JARDIN POTAGER (Suite).

**CERFEUIL**—Le cerfeuil est une plante annuelle de la même classe que la carotte, le céleri, etc., ayant par conséquent la plupart de ses caractères semblables. Toutes les parties de cette plante sont d'un goût et d'une odeur un peu aromatique, excepté sa racine qui est âcre. On ne fait usage que de ses feuilles pour la table; elles servent à aromatiser les bouillons que l'on donne aux malades; elles les rendent plus digestibles. Elles entrent dans la composition des bouillons d'herbes.

Le suc du cerfeuil, l'infusion et la décoction de ses feuilles sont salutaires contre la jaunisse et l'inflammation du foie. Bouillies et appliquées sur les yeux enflammés avec augmentation de la douleur par la lumière, elles ont une action salutaire. On assure même qu'en maintes fois on a eu à se louer, pour les hémorroïdes, de l'emploi en fermentation de leur décoction préparée avec du lait. Un remède vulgaire consistant en l'application sur la partie malade de feuilles pilées de cerfeuil est utile pour les contusions simples, mais produit au contraire des effets nuisibles pour les blessures avec plaies.

L'infusion et la décoction de cerfeuil se préparent à la dose de 1 à 2 onces par pinte d'eau.

**Culture**.—Depuis le commencement du printemps jusqu'à la fin de l'été, on sème tous les quinze jours

le cerfeuil en planches ou en bordures, à la volée ou mieux par rayons. Tout terrain labouré lui convient; une terre légère et sèche lui convient cependant le mieux. A mesure que la saison s'échauffe, on le sème à des expositions moins frappées du soleil; pendant les fortes chaleurs on le sème à l'ombre de quelque mur, et on l'arrose tous les jours. Au mois de septembre on peut le semer à toute exposition. Le dernier passe l'hiver et fait sa tige au printemps. La graine n'est bonne à semer que pendant un an.

Une plante excessivement vénéneuse, la *petite ciguë* (carotte à Moreau), est très souvent mêlée au cerfeuil, dont elle a à peu près la forme et les dimensions; les lobes ou divisions de ses feuilles sont seulement un peu plus pointus que ceux du cerfeuil; la plante tout entière est aussi d'un vert plus foncé. La ciguë a une odeur nauséabonde, tandis que l'odeur du cerfeuil est balsamique. On ne saurait trop recommander à ceux qui épluchent du cerfeuil ou qui sarclent les planches de cette plante, d'éliminer toutes les feuilles d'un vert plus foncé que les autres, car ces feuilles sont probablement de la petite ciguë.

*Céleri.*—Le céleri est une plante potagère très-estimée que l'on fait entrer dans un grand nombre de préparations culinaires.

Le nombre des variétés du céleri est passablement grand; mais toutes ces variétés peuvent être rangées en trois catégories. Ce sont: 1<sup>o</sup> Le céleri à couper ou le petit céleri que l'on cultive spécialement pour ses feuilles; 2<sup>o</sup> le céleri à blanchir, grand céleri ordinaire que l'on cultive pour ses côtes blanches; le céleri rave dont on consomme principalement la racine. La culture de ces trois catégories de céleri diffère beaucoup, au moins dans certaines parties. Les semis, le choix du terrain, sa préparation, son engraissement sont à peu près les mêmes; mais le traitement des plantes, après leur levée, subit des différences.

Les jardiniers qui sont pressés de jouir ou qui connaissent l'importance de la précocité des produits, surtout lorsque ces produits sont destinés à la vente, aiment à obtenir du bon produit très à bonne heure. Pour cela, ils n'attendent pas que la température et la terre se soient réchauffées naturellement; ils produisent une chaleur artificielle au moyen de couches chaudes, et c'est dans ces couches qu'ils sèment leur céleri. Les semis dans les couches chaudes se sèment toujours à la volée, et on mêle à la graine un peu de graine de laitue. La graine étant très fine, pour la semer également, on la mélange avec du sable fin.

Si la terre se réchauffe de bonne heure le printemps, on peut semer la graine à une bonne exposition, en rangs espacés de six pouces, dans un terrain riche et humide. On doit choisir un terrain frais pour planter le céleri.

Pendant la première végétation de la plante, on fait des arrosages légers, et pour cela on emploie le plus souvent de l'eau tiède. Lorsque la plante est levée et suffisamment développée, on enlève toutes les mauvaises herbes qui pourraient leur nuire, et en même temps on éclaircit s'il en est besoin. Il faut à chaque plante un certain espace pour végéter à l'air, et si cet espace lui manque elle s'étiole, reste faible et souvent périt. Lorsque le plant a atteint la longueur du doigt on le transplante.

La manière de faire blanchir le céleri diffère beaucoup suivant les localités. Dans nos cultures potagères ordinaires, on suit généralement une vieille méthode qui donne d'assez bons produits, mais qui est lente. Voici en quoi elle consiste: Quand le céleri a atteint un développement suffisant pour qu'il soit transplanté, on ouvre sur une planche préparée d'avance des tranchées de 14 à 15 pouces de profondeur sur 9 de largeur et distantes de 12 à 15 pouces les unes des autres; la terre de ces tranchées est jetée sur les sentiers qui la séparent. On fume copieusement le fond de ces tranchées, et l'on transplante à demeure en ayant la précaution de rogner les racines qui sont trop longues ainsi que les sommités de ses feuilles, et enlevant toutes les feuilles gourmandes.

Pour cette opération il faut choisir une journée sombre ou une journée où il y a apparence de pluie.

On arrose copieusement deux fois par jour, soir et matin, pour faciliter la reprise des plants; on arrose davantage quand les plants ont repris leur vigueur.

Tous les quatre ou cinq jours on fait écouler au fond des tranchées une petite quantité de terre qui en a été retirée pour faciliter la reprise des plants; on recouvre la tranchée de planches qu'on ôte le soir lorsque le soleil a disparu à l'horizon.

Les arrosages doivent être continués pendant tout le cours de la végétation, car le céleri aime à se trouver au sein d'une fraîcheur constante.

Lorsque la terre retirée de la tranchée a toute été rejetée à l'intérieur et qu'elle est revenue au niveau naturel du terrain, on a recours aux renchaussages que l'on renouvelle tous les dix ou quinze jours, suivant le développement que prend le céleri. Après le renchaussage, il ne reste plus qu'une petite partie des feuilles hors de terre.

Par cette méthode, on obtient des céleris mesurant dix-huit à vingt pouces de longueur dans la partie blanche. Mais le long espace de temps que la plante a passé sous terre lui fait quelquefois contracter la rouille et le produit en est moins estimé.

Pour prévenir cette perte, on améliore la récolte précédente. On ne transporte plus le céleri au fond des fosses, on se contente de préparer des planches et de planter à leur surface. Avec des arrosages copieux la reprise est certaine et on laisse le céleri se développer librement en lui donnant les sarclages dont il peut avoir besoin.

Lorsque le développement du céleri est suffisant, et qu'on a l'espérance d'en écouler bientôt sur les marchés, on prépare des tranchées de dix huit pouces de profondeur. On arrache le céleri, on le lie en bottes en ayant soin de lui conserver au pied le plus de terre possible, et on dépose le tout dans la tranchée; puis on remplit cette dernière de terre, en ne laissant au dehors que le petit bout des feuilles. Huit jours après le céleri est blanchi et il peut être livré à la consommation.

Afin d'avoir du céleri nouveau toujours à sa disposition, on continue l'enfouissage tous les huit jours sur les autres parties du terrain; mais aussitôt que le céleri est blanc, il ne faut pas tarder à le consommer, autrement il se détériorerait.

La culture du céleri à couper est beaucoup plus simple, mais son produit n'est pas aussi recherché. Ici on ne fait pas de travaux spéciaux pour amener

l'étiollement, on se contente de sarcler et de donner un léger renchaussage. On se sert de ses feuilles de même que de ses racines pour assaisonner les soupes et les potages.

La troisième espèce de céleri appelée céleri rave ou céleri-navet ne se cultive que pour ses racines. C'est un légume très recherché qui n'est pas encore vulgarisé dans nos cultures, mais qui gagnerait à l'être, car sa culture n'est pas plus difficile que celle du navet, et il donne un produit plus abondant que le grand céleri. Il exige cependant des arrosages plus fréquents et plus abondants que ce dernier.

On sème la graine de céleri-rave sur couches chaudes comme le grand céleri, et on le transplante à demeure sans ouvrir de tranchées. On arrose copieusement pour amener la reprise; puis quand celle-ci est bien certaine, on déchausse complètement la partie remplie du céleri de manière que la chevelu seul soit implanté dans la terre et que le bulbe soit entièrement à l'air libre. Tout autour du céleri on creuse avec la main un petit bassin que l'on arrose abondamment avec le goulot de l'arrosoir. Il faut que le fond de ce bassin soit constamment humide dans les temps de sécheresses. On doit arroser deux fois par jour, soir et matin. Si le bassin vient à se remplir de nouveau de terre il faut le vider, autrement un nombre considérable de petites racines s'échapperaient du bulbe et l'empêcheraient de grossir.

On peut consommer le céleri rave dès que le bulbe est suffisamment développé, mais la récolte définitive ne se fait qu'à l'automne. Elle se fait de la même manière que pour les navets. Les feuilles sont données aux bestiaux ou jetées sur le fumier.

Le céleri destiné à la graine ne doit pas être blanchi, quelle que soit l'espèce à laquelle il appartient. Le céleri ne donne sa graine qu'à sa deuxième année; cependant on ne doit pas l'arracher de terre. Pour le préserver des intempéries de l'hiver, on doit au contraire le recouvrir, l'enterrer sans la paille aussitôt que les froids font leur apparition, et on ne le découvre que le printemps suivant. Malgré ces précautions, on peut en perdre un certain nombre de pieds, et pour prévoir ces accidents on doit en laisser plus que moins. Il faut également éloigner les uns des autres les plantes, s'ils appartiennent à différentes variétés, car elles pourraient s'entreféconder et donneraient les produits ayant perdu leurs propriétés particulières.

Le printemps suivant, on ameublait la terre autour des pieds; on la fume s'il est besoin, on sarcler et on donne les autres soins nécessaires à la plante. Enfin, lorsque les tiges florales se développent, on les supporte avec des tuteurs et on abandonne la plante à elle-même jusqu'au moment de la récolte.—(A suivre.)

#### Cercle agricole de Ste-Perpétue, comté de l'Islet.

Les colons de Ste-Perpétue, membres de la Société d'agriculture du comté de l'Islet, viennent de fonder dans leur paroisse un cercle agricole. Ils se sont réunis le 16 avril dernier, à l'invitation de leur jeune et zélé pasteur, le Révd M. Alfred Pouliot, qui les a convaincus de l'avantage pour eux de se rencontrer de temps à autres, pour s'entretenir d'agriculture; pour aviser au moyen de ne pas épuiser leurs terres nouvelles; pour s'exciter mutuellement à faire de bons pâturages et de grasses prairies; pour s'engager à tenir en bon ordre le bétail qui donnera par là un plus grand profit; et pour s'entendre

sur l'achat des graines de semences les plus convenables à leurs terres.

Après un début aussi excellent, le Révd Père Lacasse, qui venait de donner une causerie agricole au cercle de St-Aubert, fut heureux de saluer les cercles nouveaux de St-Pamphile et de Ste-Perpétue, et de donner aux membres de ces deux cercles de précieux conseils.

Mardi, le 18 avril, à la suite d'un office religieux, célébré avec pompe à Ste-Perpétue, où l'harmonium avait prêté ses accords, chose rare en ces endroits, le Révd Père Lacasse représenta qu'une culture basée sur de grandes dépenses n'était pas de leur compétence; cependant rien n'empêchait de faire en petit ce qui se fait en grand par ceux qui sont capables de fortes exploitations, ou qui ont d'immenses domaines à faire valoir. Il les encouragea beaucoup à semer de la graine de trèfle, puisque c'est le moyen d'avoir de belles prairies, comme c'est aussi le moyen d'augmenter le troupeau, le fumier et la fécondité de la terre. Il leur conseilla fortement la culture des légumes.

M. Stanislas Drapeau, dans ses études sur les développements de la colonisation du Bas-Canada, disait en 1863: " Il y a un centre de colonisation dans le comté de l'Islet, celui du chemin Elgin qui, quoique récent, mérite l'attention particulière des amis du progrès. Le sol est généralement fertile, malgré qu'il soit pierreux en certains endroits. C'est le bois mou qui domine sur le chemin Elgin; cependant l'aspect de la contrée change rapidement en arrivant aux alentours du chemin Taché; là le sol est généralement moins pierreux et le bois franc s'y trouve en plus grande quantité."

Le chemin Taché traverse toute la paroisse de Ste-Perpétue qui comprend les townships Lafontaine et Garneau, en passant près de l'église de cette paroisse, et tous s'accordent à dire que l'avenir de cette paroisse repose sur l'ouverture des terres qui avoisinent ce grand chemin. Déjà l'on constate des défrichements considérables, surtout dans la partie Ouest; et maintenant que les gelées ont cessé de faire des ravages, les colons reprennent courage. Plusieurs de ceux qui s'y sont fixés dans les premières années, voyant leurs moissons détruites par des gelées qui s'y répétaient chaque année en plusieurs endroits, se sont expatriés pour un temps, dans la vue d'améliorer leur position; d'autres constatant que les terres plus élevées de St-Pamphile, près de la frontière, offraient plus d'avantages, ont déserté leur premier établissement, en sorte que le progrès de cette paroisse n'a pas été très-sensible.

Les premiers établissements de Ste-Perpétue remontent à 1859. M. David Lizotte, qui est un des principaux cultivateurs de cette paroisse, fixé à quelques arpents de l'église, est, dit-on, le premier colon. C'est dans sa maison que le missionnaire célébrait la sainte messe et rencontrait les quelques fidèles disséminés sur la route Elgin.

M. Drapeau écrivait au Gouvernement qu'il n'avait trouvé en 1859 que huit familles le long de la route Elgin. Aujourd'hui le nombre d'âmes dans toute la colonie s'élève à 1,500, dont 517 pour Ste-Perpétue.

M. Drapeau, dans ses mémoires de la route Elgin, et aujourd'hui nous en comptons trois.

C'est réellement un grand centre de colonisation, et si jamais, comme on le dit, il se fait une voie ferrée dans l'immense vallée qui traverse le chemin Taché, certainement les dix townships qui se trouvent dans les profondeurs du comté de l'Islet, donneront de l'espace à plus de vingt paroisses.

Aujourd'hui, à Ste-Perpétue, le courage renaît, l'on remarque un élan nouveau, car la gelée disparaît à mesure que les terres s'ouvrent; les récoltes sont plus abondantes, et les colons qui ont pu conserver leurs terres sans trop s'endetter, sont dans l'aisance, en sorte qu'il y a plus de confiance que jamais dans l'avenir de cette paroisse.

Depuis trois ans un bon moulin à farine est en opération. M. André Lemelin, riche propriétaire de la Rivière-Ouelle, ayant un pouvoir d'eau très-puissant, à un mille seulement de l'église de Ste-Perpétue, entreprend ce printemps la construction d'un second moulin à farine.

La paroisse de Ste-Perpétue, sur la route Elgin, se trouve à vingt-quatre milles du fleuve St-Laurent, et les premiers colons qui s'y fixèrent, portaient en grande partie de St-Aubert, même aussi de St-Jean Port-Joli; mais si ces colons ont souffert de rudes privations dans les commencements, les secours spirituels ne leur a jamais fait défaut, comme le prouve la liste des pasteurs qui y ont donné leurs soins.

En 1859, le Révd M. Clovis Roy, premier curé de St-Aubert, fut le premier missionnaire sur la route Elgin.

En 1860, le Révd M. Joseph Martel remplaça le Révd M. Clovis Roy à St-Aubert et sur la route Elgin.

En 1860, le Révd M. Alphonse Casgrain, premier curé de Ste-Louise, devint aussi missionnaire sur la route Elgin jusqu'en 1869.

En 1869, le Révd M. Ignace Langlais, premier curé de Ste-Perpétue, fut fixé au centre des trois missions alors existantes sur la route Elgin.

En 1871, le Révd M. Joseph-Benoit Soulard devint curé de Ste-Perpétue avec en outre la desserte des deux autres missions.

En 1879, le Révd M. Adelbert Blanchet remplaça le Révd M. Soulard à Ste-Perpétue et les deux autres missions jusqu'en 1880, lorsqu'il fut nommé curé de St-Pamphile.

En 1880, le Révd M. Ludger Pérusse fut nommé curé de Ste-Perpétue, avec la desserte de St-Benoit du Lac Noir.

En 1881, le Révd M. Alfred Pouliot remplaça le Révd M. Pérusse.

Depuis 1869, la première chapelle de Ste-Perpétue est devenue la résidence du pasteur; et cette même année l'on fit la dédicace de l'église actuelle, comme l'indique la note suivante qui se trouve dans les archives de cette paroisse :

" Bénédiction des chapelles de Ste-Perpétue et de St-Pamphile. "

" Monseigneur C. Frs Baillargeon, Archevêque de Québec, m'ayant autorisé à faire bénir les chapelles de Ste-Perpétue et de St-Pamphile par un prêtre par moi choisi, je crois que cet honneur n'appartenait à personne, à autant de titres, qu'au zélé curé de Ste-Louise des Aulnets, qui avait été pendant plusieurs années chargé de la desserte de ces pénibles missions et qui avait pris une part si active dans la construction de ces deux chapelles. Ce fut donc avec empressement que je l'invitai à venir consacrer à la prière ces nouveaux temples élevés à la plus grande gloire de Dieu; et ce brave missionnaire, accompagné du Révd M. Joseph-Benoit Soulard, nous fit à tous le plaisir de venir bénir nos pauvres chapelles, celle de Ste-Perpétue le 18 décembre 1869, et celle de St-Pamphile le 21 du même mois.

" (Signé) J. LANGLAIS, PTRE. "

—(Communiqué.)

#### Avantages de l'emploi du semoir mécanique.

Nous empruntons ce qui suit à une circulaire publiée par MM. Chs T. Côté & Cie, fabricants d'instruments aratoires :

I. *Distribution excellente de la semence.*—Le semeur à la main le plus exercé ne peut prétendre pouvoir distribuer exactement toujours le même nombre de grains de semence par mètre carré de la terre ensemencée par lui à la volée, tandis qu'avec un bon semoir bien réglé, on ne peut pas en répandre davantage sur une surface que sur une autre. Et cette régularité de répartition n'est pas seulement en surface, elle est aussi grande en profondeur.

Si au point de vue de la régularité de la semaille dans le plan horizontal, on peut dire qu'un semeur exercé, par un temps calme, en suivant les bons principes, peut arriver à une grande régularité, on peut dire aussi qu'un semoir donnera une répartition d'autant meilleure qu'on la comparera avec celle d'un semeur moins habile. L'emploi de semoir dispensera donc le cultivateur des services d'un homme spécial de plus en plus difficile à rencontrer dans nos campagnes, et par suite de plus en plus exigeant.

Le vent, si grand qu'il soit, n'a aucune influence défavorable sur la semaille au semoir, tandis qu'il peut rendre la semaille à la volée non-seulement défectueuse, mais même impraticable.

Quant au dépôt de la semence dans le plan vertical, les semoirs enfouissent immédiatement les semences, qu'ils répandent en lignes à une profondeur régulière, qui peut être réglée à la profondeur reconnue comme la plus favorable suivant le climat et suivant la nature de la terre arable, tandis que dans la semaille à la volée, le répandage et le recouvrement sont deux opérations distinctes, consécutives et l'on sait combien est irrégulier l'enterrage de la semence fait à la herse. Une partie de la semence est trop enterrée, elle ne germe pas et devient la proie des rongeurs, une autre partie ne l'est pas assez, elle est mangée par les oiseaux et dans aucun cas, on ne peut en régler exactement le recouvrement désirable. De là, germination irrégulière et croissance inégale des plantes.

II. *Levée et croissance des plantes toujours uniformes.*—Les semences déposées au semoir partout à la même profondeur, partout à des distances égales, lèvent toujours uniformément dans les meilleures conditions pour donner des plantes vigoureuses, qui ne gênent pas leurs voisines et que leurs voisines ne gênent pas, de sorte que les plantes se développent et se maintiennent dans une terre homogène et bien préparée avec une uniformité qu'il est impossible de rencontrer dans la semaille faite à la volée, puisque les semences mal groupées lèvent inégalement et que bientôt après leur germination, les plantes les moins serrées et les mieux placées prennent un développement plus grand que celles qui sont pressées les unes contre les autres ou dont le germe a été affaibli par un enterrage trop profond.

III. *Economie de semence.*—L'économie de semence est bien certainement un des plus grands avantages qui militent en faveur de l'adoption des semoirs.

Tous les grains de semence étant déposés par le semoir dans la situation la plus convenable à leur germination, on peut dès lors, économiser une portion de semence qui représente au moins la perte qu'entraîne forcément une répartition inégale à la volée et surtout au recouvrement plus défectueux encore.

Les cultivateurs les plus éclairés, toujours partisans des semailles claires, portent cette perte de semence au tiers ou à la moitié de la semence habituellement répandue à la volée. Mais ce n'est pas tout. Après l'excellente distribution de la semence, qui se fait remarquer, comme nous l'avons précédemment indiqué, par sa régularité verticale, vient se placer le *tallage*, mode de multiplication des touffes tout particulier aux céréales, qui peut encore encore permettre de diminuer, dans certains cas, la quantité de semence.

D'habiles praticiens français, MM. Desprez père et fils, exposent les principes de leurs belles et importantes cultures de blés de la manière suivante :

" Nous avons remarqué, disent ces excellents praticiens, que dans les terrains en bon état de culture et d'engrais, il ne fallait employer trop de semence, lorsqu'on sème au semoir, car si au printemps la plante est trop serrée, on obtient à la moisson des petits épis, moins de grains et moins de paille. La trop grande quantité de semences employées a été longtemps et est encore l'une des causes qui s'opposent le plus à l'emploi des semoirs. "

MM. Desprez ont trouvé les moyens d'obtenir des épis nombreux et bien garnis avec le minimum de semence qui ait jamais été employé.

IV. *Possibilité des binages.*—S'il est avéré que les semailles très épaisses ne produisent jamais de gros rendements, il ne l'est pas moins que les herbes adventices, envahissant les céréales, diminuent beaucoup leur rendement. Le préjudice que les mauvaises herbes causent à l'agriculture est vraiment incalculable. Car non-seulement les plantes adventices dérobent chaque année, une bonne part des engrais, mais elles étouffent des portions plus ou moins étendues des récoltes céréales en y déterminant la verse. Réserver exclusivement pour la plante utile le terrain et l'engrais qu'on lui consacre, ce doit être le but constant de tout bon cultivateur. Or, ce but n'est atteint qu'exceptionnellement par la semaille à la volée, tandis qu'il est atteint régulièrement par la semaille en lignes, parce que seule elle peut rendre facile la destruction des mauvaises herbes.

Dans un champ de céréales ensemencé à la volée, les binages ne sont pas praticables et on est réduit à n'en donner aucun, quand bien même les mauvaises herbes devraient étouffer une partie de la récolte; on se borne alors à des sarclages toujours plus ou moins incomplets, insuffisants. Au contraire, dans un champ de blé, ensemencé en lignes espacées, on peut donner facilement à la houe mécanique un ou deux binages, qui produisent toujours d'excellents effets.

V. *Résistance aux intempéries et aux accidents comme la verse, la rouille, l'échaudement.*—Les blés semés au semoir, par suite de la régularité de leur enfouissement, de leur croissance, de leur situation en lignes creuses, protégées à droite et à gauche par les petites mottes de terre que les contres distributeurs ont légèrement détournés, paraissent mieux résister à l'action des froids que les blés semés à la volée.

Les plantes céréales semées un peu claires, en lignes espacées et binées, étant plus égales, plus robustes, mieux aérées dans leurs parties basses par une circulation plus facile et plus complète des courants d'air, produisent incontestablement des pailles régulières plus fortes, qui résistent beaucoup mieux que

les blés semés à la volée dans les mêmes conditions, aux intempéries, au froid, au chaud, à l'excès de sécheresse ou à l'excès d'humidité et aux accidents qui en proviennent, comme la verse, la rouille, l'échaudement dans les terres riches.

VI. *Augmentation de récolte.*—Dans les terres également fertiles, également bien préparées, les céréales semées au semoir produisent-elles un rendement inférieur à celles qui y sont semées à la volée? Cette question est très-controvertée, et il faut avouer que nous manquons d'expériences comparatives suffisamment nombreuses, faites sérieusement côte à côte sur les mêmes terrains, pour la trancher expérimentalement. On constate la nécessité de la perfection de la répartition au semoir et l'on prétend qu'en comparant des champs semés selon les deux méthodes, la réussite est parfois tout à l'avantage du bon semeur. Cela peut être, mais les bons semeurs à la main sont rares et les semoirs procèdent toujours avec la même régularité. Et c'est à cette uniformité qu'il faut attribuer comme conséquence d'une bonne végétation, une abondante fructification. Les épis longs, complets, bien remplis ne viennent que sur des plantes vigoureuses et ce n'est pas dans les semis serrés que ces tiges fortes et raides se rencontrent. De là, non-seulement une augmentation de produits, mais aussi plus de qualité dans les grains, qui se font remarquer par un poids spécifique plus élevé.

Les principaux avantages que procurent les semences de céréales faites au semoir mécanique sont donc en résumé: "Economie de semence, augmentation de récolte, plus beaux épis, moins de verse."

En présence de ces avantages que l'on ne peut plus sérieusement contester et qui assurent une supériorité réelle aux semences en lignes sur les semences à la volée, on doit être surpris de ne pas voir les semoirs plus fréquemment en usage.

*Conclusions.*—Si maintenant nous considérons les ensemencements dans leur ensemble, un premier fait nous frappe et ressort clairement. On trouve les semences en lignes adoptées d'une manière générale, dans les pays où l'agriculture est prospère, perfectionnée, maîtresse de ses terres, tandis que, partout ailleurs, l'emploi du semoir est presque une rareté et les semences à la volée, à la main prédominent. A mesure que l'agriculture se perfectionne, que les terres sont mieux cultivées, défoncées, amendées, fertilisées, le semoir est considéré comme un instrument nécessaire, non comme cause de perfectionnement, mais comme conséquence, comme couronnement à tout un ensemble d'améliorations préalables.

Semer trop épais sous le prétexte d'étouffer les herbes adventives et abandonner ensuite les céréales à elles-mêmes, jusqu'à la moisson, c'est le fait d'une culture trop primitive, trop négligée, trop dangereuse pour notre époque. C'est comme on l'a qualifiée, la culture "à la grosse aventure."

Actuellement plus que jamais, il faut que le cultivateur, par une prévoyance toujours plus intelligente, plus active, plus soutenue, s'assure lui-même contre les chances adverses et qu'il ne livre au hasard que ce qu'il ne pourra pas lui soustraire.

Certainement l'agriculture ne dominera jamais les intempéries, mais se croiser les bras devant les herbes qui envahissent son champ et attendre de la clémence des saisons le succès de ses récoltes, n'est ce pas trop ressembler à ces soi-disant politiciens en tous genres, qui n'ont pas d'yeux pour voir, ni d'oreilles pour entendre?

En définitive, nous croyons avoir démontré que partout où l'emploi du semoir mécanique est praticable, il procure des avantages qui en recommandent fermement l'adoption et, son usage, obligeant les cultivateurs à apporter plus de soins dans la préparation et le nettoyage de leurs terres, entraînera forcément l'agriculture vers des progrès en tous points désirables. On doit donc encourager libéralement tous ceux qui, par expériences pratiques, propageront cette excellente méthode d'ensemencement dans les localités où elle est encore peu connue.

P. S.—Les sociétés d'agriculture et les Cercles agricoles pourraient se procurer à des conditions avantageuses le "Semoir, herse et rouleau combinés" de S. Vessot, chez MM. Chas. T. Côté & Cie., à Québec. On ne pourrait mieux en faciliter l'achat que par une souscription entre tous les membres d'un cercle agricole, qui auraient le privilège de s'en servir à tour de rôle. Il en peut être ainsi pour tous les instruments aratoires qui seraient, par ce moyen, moins coûteux.

## Choses et autres.

"*Traité sur l'élevage et les maladies des bestiaux,*" par J.-A. Couture, médecin-vétérinaire.—Tel est le titre d'un nouveau livre que nous venons de recevoir et de lire avec la plus grande attention. Les précieux conseils qu'il renferme autant pour éviter les maladies chez les animaux que pour les guérir, nous confirment que ce livre est indispensable dans une ferme, et que tous les cultivateurs devraient se faire un devoir de l'acheter. Nul autre que M. Couture qui possède l'art vétérinaire théorique et pratique à un si haut degré qu'il a été choisi comme professeur de matière médicale et d'anatomie pratique à l'école vétérinaire de Montréal, ne pouvait réunir dans un cadre aussi restreint autant de bons conseils sur l'élevage des animaux et des différentes maladies auxquels ils sont sujets et que l'on pourrait le plus souvent éviter par des soins attentifs et une bonne hygiène.

M. Couture qui a étudié cette profession de l'art vétérinaire et qui a déjà plusieurs années de pratique, ne se contente pas seulement de donner des recettes pour la guérison des différentes maladies dont sont atteints les animaux, il décrit tous les symptômes de quelques affections que ce soit avec cette habileté d'un homme au niveau de la science dont il s'occupe.

Ce livre est absolument nécessaire aux cultivateurs qui sont la plupart très-éloignés de médecins vétérinaires qui ne sont pas en nombre suffisants dans notre Province, et que même trop souvent on ne consulte pas. L'homme, quand il est malade, tremble pour lui-même, et rien ne lui coûte pour sa guérison; quand son cheval ou son bœuf est malade, il ne tremble que pour sa bourse. La crainte de dépenser quelque argent lui fait différer d'appeler le secours d'un vétérinaire, et ce n'est que quand la maladie prend un aspect dangereux, souvent même quand il est trop tard, que l'on a recours à ses talents.

Nous disions plus haut que le nombre des vétérinaires n'est pas en nombre suffisant dans notre Province, et la raison en est à ce que le plus souvent dans nos campagnes on préfère avoir recours aux charlatans ou empiriques qu'à un médecin vétérinaire, parce que ça coûte moins cher; pour cette raison cette profession n'offre pas les avantages qu'un jeune homme qui s'y livre a droit d'en attendre. Pour l'art vétérinaire, quelle est la conséquence de cette préférence? Elle est facile à déduire, et l'expérience est là pour prouver que ce résultat est inévitable.

Les vétérinaires diplômés, dans la plupart des campagnes, se voient mis de côté ou à peu près, et, s'ils sont en vogue, ils arrivent difficilement à vivre du fruit de leur travail, sont forcés de préférer la résidence des villes, car là ils trouvent considération et argent.

Les cultivateurs, sans doute, ne demandent pas mieux que de se servir de gens éclairés. Eh bien, soit! mais au moins il faut les payer et ne pas regarder de si près quand il s'agit de la vie d'un animal.

Il y a un remède à cet état de choses, et le voici:

1o. Il faut que les cultivateurs mettent de côté toute confiance en la routine des charlatans;

2o. Qu'ils rémunèrent convenablement les habiles praticiens qui se vouent à la profession de vétérinaire.

De cette façon, nous en sommes certain, on verra se répandre dans les campagnes des gens éclairés qui nous coûteront cent fois moins cher, en définitive, que les charlatans, puisque, tout en payant quatre ou cinq fois plus la visite, on courra la chance de perdre vingt fois moins d'animaux, à quelque catégorie qu'ils appartiennent.

Nous félicitons M. Couture pour le désintéressement qu'il a montré en publiant son livre. Si ses enseignements et ses conseils sont scrupuleusement suivis, on verra certainement diminuer le nombre des maladies chez les animaux, et aux charlatans les chances de faire de l'argent aux dépens des cultivateurs.

Nous verrions avec plaisir les directeurs de nos sociétés d'agriculture offrir ce livre en prix à nos expositions agricoles. Nous ne pouvons qu'engager les cultivateurs à en faire l'achat. Ce traité de l'élevage et des maladies des animaux est en vente au prix de 50 centins. On peut se le procurer en s'adressant à M. J. A. Larigault, libraire, 177, rue St-Joseph, St-Roch de Québec; ou à M. J.-A. Couture, Vétérinaire, 49, rue Desjardins, Québec. Soyez certains que pour la dépense de 50 centins que vous ferez pour l'achat de ce livre, vous vous épargnerez la perte de plusieurs cents piastres en suivant scrupuleusement les conseils qui vous sont donnés par M. Couture.

*Production abondante de fourrage.*—Il est reconnu aujourd'hui que la prospérité des exploitations agricoles dépend surtout du nombre proportionnel de bestiaux entretenus dans chacune d'elles, et de la matière dont ils sont nourris. Le cultivateur doit donc s'attacher à se procurer le plus de nourriture possible, afin qu'il puisse avoir un nombreux bétail et lui fournir une alimentation qui soit à la fois abondante et substantielle. C'est en employant ce moyen, que nos agriculteurs éclairés se procurent cette grande quantité de fumier *gras* qui rend leurs terres si fertiles.

Malheureusement il n'en est pas toujours ainsi : beaucoup de cultivateurs distribuent la nourriture avec trop de parcimonie ; d'autres emploient des fourrages de trop mauvaise qualité, prodiguent la paille et n'obtiennent jamais qu'un fumier *maigre* dont l'action fertilisante est loin d'approcher celle obtenue avec un fumier provenant de bestiaux nourris convenablement.

Nous venons de dire qu'une bonne alimentation fournit les meilleurs engrais ; avons-nous besoin d'ajouter qu'elle a aussi la propriété de produire de bons bestiaux ? Ne voyons-nous pas tous les jours des animaux de même origine acquérir dans une ferme deux fois autant de valeur que dans une autre, et cela sous la seule influence de la nourriture ?

De pareils faits indiquent suffisamment au cultivateur que tous ses efforts doivent se diriger vers une production abondante de fourrages. Voici le moment des semailles arrivé, et c'est le temps de songer à l'amélioration des prairies et à se livrer à la culture des légumes sur une plus grande échelle.

## RECETTES

### *Matelas ou sommiers de mousse.*

Voici comment on les prépare : On recueille au commencement de septembre la mousse la plus longue et la plus douce. On la fait sécher à l'ombre, puis on la bat sur une claie afin de faire tomber la terre et d'en faire sortir la poussière. On en fait alors des sommiers qui peuvent être placés sous des matelas de laine et même remplacer ceux-ci. Lorsque la mousse commence à s'affaïsser, il suffit de les battre sans même les décrendre et ils reprennent toute leur élasticité.

On assure que les matelas de mousse ne sont jamais rongés par les souris et ne peuvent servir de retraite aux puces et aux punaises. Il est étonnant qu'ils soient si peu usités.

### *Nettoyage des chapeaux de feutre*

Rien n'est plus nuisible aux chapeaux que l'eau, la pluie et la poussière ; cette dernière s'imprègne entre les filaments du feutre et le rend crasseux et malpropre. Pour éviter cet inconvénient, il suffit de brosser soigneusement chaque jour un chapeau. Mais lorsqu'il a été fortement mouillé, il faut l'essuyer soigneusement avec un linge suffisamment doux, jusqu'à ce qu'on ait étanché l'eau qui se trouve à sa surface. On change la place du linge chaque fois, et l'on frotte en tournant dans le sens des poils. Si le chapeau se trouve déformé, on le rétablit avec les mains dans son état primitif, et on le suspend jusqu'au moment où il sera presque sec ; alors on le brosse à plusieurs reprises pour faire prendre aux poils la direction qui leur convient. Si l'on trouve qu'ils n'aient pas assez de lustre, on peut facilement leur en donner un plus brillant, en les repassant avec un fer ordinaire à repasser le linge, et on finit par leur donner un nouveau coup de brosse. Ce sont de petites attentions et des soins de propreté qui coûtent peu, et qui facilitent une mise propre et élégante.

## ACTE DE FAILLITE DE 1869.

Dans l'affaire de DIONNE & DESSAINT de SAINT-DENIS, faillis.

Un troisième et dernier dividende a été préparé et sera payé après lundi le 8 Mai prochain.

JOS. HAMEL,  
Syndic.

27 avril 1882.



## LIGNES DE TELEGRAPHE.

De Selkirk à Edmonton.

### AVIS.

DES SOUMISSIONS cachetées seront reçues par le sous-secrétaire jusqu'à midi de MERCREDI le 17e jour de Mai prochain, en une somme ronde, pour l'achat de la ligne de télégraphe du Gouvernement (comprenant les poteaux, fils, isolements et instruments) entre Selkirk et Edmonton.

Les conditions sont qu'il sera entretenu une ligne de communication télégraphique entre Winnipeg, Humbolt, Battleford et Edmonton, et que les messages du Gouvernement seront transmis gratis.

Les soumissionnaires devront mentionner, en sus de la somme ronde qu'ils sont prêts à donner pour la ligne de télégraphe, le taux maximum qu'ils chargeront au public pour la transmission des dépêches.

Par ordre,

F. BRAUN,  
Secrétaire.

Dépt. des chemins de fer et canaux,  
Ottawa, 18 Avril 1882.

## A VENDRE

Bétail Ayrshire, Cochons Berkshire, races pures,  
S'adresser à

M. LOUIS BEAUBIEN,  
16, Rue St-Jacques, Montréal.

## MAISON A VENDRE.

Une magnifique maison située à deux arpents de l'église de Saint-Paschal, comté de Kamouraska, et à deux arpents de la Station du chemin de fer Intercolonial est actuellement en vente. Cette maison est complètement terminée tant à l'intérieur qu'à l'extérieur. Adjoignant à cette maison, on peut y établir un jardin magnifique. Les conditions de vente sont faciles.—Pour conditions, s'adresser à

E. & J. CHAPLEAU, Marchands,  
St. Paschal, P. Q.

## AVIS AUX ACHETEURS.

Pour trouver n'importe quel article

### A BON MARCHÉ

EN FAIT DE

MARCHANDISES SÈCHES

ALLEZ A LA

## MAISON JACQUES CARTIER

LE

MAGASIN DU BON MARCHÉ

Vous serez toujours servis avec un seul prix.

H. GAGNON & CIE.,  
No. 58, Rue de la Couronne, St-Roch, Québec.